

Raviver **la démocratie** Créer **nos émancipations** Libérer **l'information !**

PROGRAMME CULTURE ET MÉDIAS

Nota bene :

Les membres de l'Après impliqué-e-s dans le groupe de travail culture-médias vous proposent ce document, construit comme une contribution programmatique de leur mouvement mais aussi comme une porte ouverte au dialogue entre tous ceux et toutes celles qui souhaitent oeuvrer à cette ambition.

Ce document n'est donc pas clos ou définitif. Nous espérons qu'il ouvrira des controverses entre nous. Vous donnera envie de contribuer à votre tour ou d'organiser des rencontres autour de vous pour ouvrir le débat.

C'est un chantier ouvert au public.



La question culturelle est l'affaire de toutes et tous !

L'émancipation humaine, individuelle et collective, est une boussole qui traverse l'ensemble du projet politique porté par l'Après. Elle trouve dans les propositions en matière culturelle et médiatique un point de cohérence qui déborde largement les enjeux des politiques ministérielles et la seule problématique professionnelle d'un secteur.

La droite et l'extrême droite ont entrepris, depuis quelques années, une bataille culturelle. Les milliardaires n'hésitent plus à financer des œuvres, des médias, des fêtes et détiennent notre espace numérique et les richesses que nous y produisons... Ils ont besoin, pour asseoir leur domination économique, idéologique et leur pouvoir politique, de la soutenir par une domination culturelle, à la fois mercantile et identitaire.

Cette bataille culturelle traverse donc nos vies et nos imaginaires. Nous risquons de voir se restreindre nos capacités d'expression et de création, nos aptitudes à décrire la complexité du monde. Nous risquons de voir disparaître nos singularités et l'expérience de nos différences.

Pourtant les richesses culturelles sont infinies et fécondes, nourries par le dialogue et une créolisation devenue planétaire. Face à l'uniformisation et à la censure, les résistances s'organisent et le déjà-là des alternatives culturelles et médiatiques nous invitent à inventer un futur désirable et habitable.

1. FAIRE FACE À LA MARCHANDISATION DU SECTEUR CULTUREL

Comme nous le verrons dans l'ensemble de ce document, la vie culturelle est un sujet démocratique, social et anthropologique. La culture est aussi, plus que jamais, un enjeu économique et professionnel pour notre pays. Plus de 700 000 personnes travaillent dans ce secteur en croissance constante et si les entreprises lucratives y sont présentes et jouent un rôle dans sa vitalité, c'est bien l'initiative publique et citoyenne qui est le moteur de son originalité.

L'État décentralisé, les collectivités territoriales, 350 000 associations, dont 40 000 employeuses participent de la vie culturelle de notre pays. Ces initiatives maillent nos territoires, stimulent la pratique artistique des habitant-e-s, produisent et diffusent des œuvres artistiques, animent la vie locale et réinventent les liens entre artistes et citoyens.

Pourtant un rapprochement entre les institutions publiques et le marché lucratif, sur fond d'épuisement volontaire des financements publics, fait tomber les digues et ouvre la voie au capitalisme et à l'industrialisation de la culture. Les grands groupes s'infiltrent dans les milieux artistiques pour conquérir de nouveaux marchés : spéculation sur les œuvres et limitation de leur accès, poids du mécénat, privatisation de théâtres, rachat de festivals par des groupes privés.. Cet état de fait met en danger ce secteur socio-économique fondamental, creuset de la majorité des émergences artistiques et de leur accessibilité.

Dans une volonté de renouer avec l'esprit public de nos politiques, l'Après préconise des politiques publiques fortes pour stopper cette marchandisation et défendre ce « tiers secteur » culturel. Les mesures qui pourraient être prises sont les suivantes.

Stopper les logiques d'hégémonies

- Réorienter les subventions publiques vers les acteurs non lucratifs (économie sociale et solidaire...);
- Limiter les concentrations économiques et les positions hégémoniques des grands groupes nationaux et multinationaux (festival, édition, formation, salles de spectacle...);
- Entreprendre une politique de redistribution plus équitable dans la chaîne de valeur entre producteurs et diffuseurs;
- Transformer les fondations d'entreprise ayant une activité de présentation d'œuvre en musée privés.

Étendre le tiers secteur

- Favoriser le retour des festivals et des grandes salles de spectacles dans le secteur non lucratif afin de les soustraire aux logiques capitalistiques;
- Faire émerger des structures de coopération entre les « créateurs de contenus » et favoriser la juste rémunération de tous les acteurs de la filière numérique;
- Favoriser l'émergence de structures ayant des formes juridiques de types coopératives (SCIC et SCOP) et reconnaître leur caractère d'intérêt général.

Protéger l'indépendance culturelle

- Encadrer les écarts de rémunérations (y compris cachets des artistes) dans les structures subventionnées;
- Encadrer la présence de la publicité en ligne et dans les lieux et événements culturels afin notamment de préserver leur indépendance.

Encadrer les algorithmes, renforcer la rémunération des créateurs

- Exiger non seulement la transparence, mais aussi un droit d'audit citoyen et public sur les algorithmes de recommandation et de modération des grandes plateformes ;
- Renforcer la juste rémunération des créateurs en proposant, par exemple, l'étude d'une licence globale ou d'un mécanisme de financement collectif des œuvres numériques, en complément des mesures existantes (rémunération des acteurs de la filière numérique) ;
- Développer le concept de «commun numérique de confiance» soutenu par l'État (alternative éthique aux GAFAM pour le stockage, le partage et l'échange culturel).

2. RENFORCER L'EXCEPTION CULTURELLE FRANÇAISE

Notre pays, notre république, notre histoire sont le fruit d'un combat pour faire des arts, de la culture et de l'information un acquis offert aux générations futures. La liberté de création et d'expression, la structuration inédite de leurs modes de financements sont autant de piliers d'une République sociale construite pas à pas de la Révolution Française à la Libération, de la naissance d'un Ministère de la Culture aux différentes vagues de décentralisations.

Si l'ouvrage est imparfait, traversé par les contradictions d'une société patriarcale et néocoloniale, nous assumons néanmoins sa filiation et sa défense. Toutes les attaques contre ce modèle inédit visent la transformation durable de notre pays. Si les forces capitalistes et néo fascistes gagnent cette partie : la France ne sera plus vraiment la France !

Les coupes budgétaires notamment contre les collectivités locales entraînent un détricotage du foisonnement culturel français. Nous voulons protéger et réenchanter cette politique publique de la culture dans la complexité et l'entremêlement de ses dispositifs en proposant comme ces fondations essentielles.

Faire de la culture un bien commun protégé

- Inscrire l'exception culturelle française et la liberté de création dans notre constitution ;
- Sanctuariser un budget public alloué aux politiques publiques culturelles (État et collectivités) à hauteur de 1% du PIB ;
- Renouer avec une politique de planification pluriannuelle, un Etat stratège et animateur d'une nouvelle étape de la décentralisation (via des délégations régionales renforcées) ;
- Soutenir l'existence du Centre national de la Cinématographie (CNC) pour le cinéma d'auteur et la diversité culturelle
- Refonder le dispositif du 1% artistique pour l'intégration d'œuvres dans les constructions et projets d'aménagement publics.

Permettre à celles et ceux qui créent de vivre de leur art

- Protéger et améliorer le régime de l'intermittence pour les artistes et les technicien-ne-s afin qu'ils et elles puissent vivre dignement de leurs métiers ;
- Assurer aux artistes non salariés, notamment auteur-ice-s, plasticien-ne-s, une continuité de revenus et un système de protection sociale digne.

3. FAIRE RESPECTER NOS DROITS CULTURELS ...

Il est temps d'ouvrir une nouvelle étape des politiques publiques de la culture en complétant la nécessaire démocratisation de l'accès aux propositions culturelles une mobilisation pour faire respecter nos droits culturels. Capitalisme, racisme, patriarcat, validisme, LGBTphobie : de multiples logiques de domination traversent notre société et nos vies. Pour comprendre et faire face à ces aliénations, nous avons besoin d'un partage populaire du sensible et de la mise en récit.

Cette politique des droits culturels propose aux institutions publiques d'avoir pour mission de faciliter l'expression, le dialogue et l'interconnaissance des cultures existantes. Elle doit s'appuyer sur les territoires et leurs habitant-e-s, les collectivités territoriales, les associations, le monde artistique et de la recherche scientifique. Une politique publique de droits culturels, c'est une politique publique qui permet une compréhension mutuelle, qui fait de notre diversité une force, et qui œuvre aux émancipations humaines.

... partout en France

- Favoriser le dialogue interculturel et partir des pratiques existantes sur le terrain ;
- Co-construire les politiques publiques en faveur de la culture avec l'ensemble des parties prenantes d'un territoire y compris les amateur-ices et les citoyen-ne-s, les habitant-e-s ;
- Favoriser la parité et la diversité sociale dans les institutions culturelles et leur direction.

... dans nos villages, dans nos quartiers

- Préserver les savoirs-êtres et les savoirs-faire ancestraux comme les patrimoines vernaculaires ;
- Soutenir la diffusion des langues régionales, les langues créoles, les langues vivantes étrangères et les langues mortes ;
- Garantir l'équité culturelle des territoires ;
- Veiller à l'égalité de traitement entre les cultures ;
- Soutenir la présence permanente d'artistes dans les quartiers et le monde rural, issus notamment de ces territoires ;
- Associer les habitants à tout projet transformant leur environnement (urbanisation, industrialisation, etc.) afin de préserver l'intégrité culturelle des territoires ;
- Lutter contre la privatisation des espaces publics et préserver leur accès pour garantir la liberté de circulation, rencontre et d'intervention ;
- Structurer et penser une politique des droits culturels ;
- Renforcer l'action de la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) du ministère de la Culture ;
- Définir plus précisément les indicateurs de succès d'une politique de développement des droits culturels (rendre compte de l'interconnaissance, du dialogue interculturel et des leviers d'émancipation) ;
- Proposer des observatoires citoyens pour évaluer l'impact des politiques publiques de la Culture

4. RENFORCER LE MINISTÈRE POUR UNE POLITIQUE DE TRANSFORMATION

Appui à l'initiative des artistes, régulation publique des secteurs culturels, démocratisation (partielle) de l'accès aux arts et aménagement culturel décentralisé du territoire, l'Histoire du ministère de la Culture est l'Histoire d'une utopie et d'un combat.

Face à la bataille culturelle, en France et dans le monde, il est temps de refonder cette institution pour en faire un ministère de la défense des droits culturels, un ministère qui œuvre au bien vivre ensemble et à l'émancipation des personnes mais surtout un ministère qui dialogue avec l'ensemble des autres administrations et collectivités pour faire naître de nouveaux possibles.

Placer les droits culturels au cœur de l'action publique

- Repenser l'action publique en structurant une démocratie culturelle en lien avec les autres ministères, les collectivités et les citoyen-ne-s ;
- Mener une réflexion croisée entre l'action publique en matière d'éducation nationale, d'éducation populaire et de Culture ;
- Proposer un plan ambitieux pour les enseignements artistiques obligatoires (EAC) de la maternelle à l'université, avec des moyens dédiés pour l'intervention d'artistes ;
- Faire un bilan critique du Pass culture, le rendre complètement public et refonder son fonctionnement et ses missions ;
- Intégrer les enjeux culturels au cœur des politiques d'aménagement et d'urbanisme (quartier, ruralité...) ;
- Proposer la création d'un Conseil Interministériel de l'Émancipation et des Droits Culturels pour coordonner effectivement les politiques publiques entre les ministères (Culture, Éducation Nationale, Économie Sociale et Solidaire, Politique de la Ville, Travail, ...).

Défendre les innovations culturelles et sociales

- Inventer une politique de la fête et de la convivialité ;
- Soutenir le foisonnement associatif et les projets liés à l'éducation populaire ;
- Étudier les bienfaits de la fondation d'une Sécurité Sociale de la Culture et engager des expérimentations locales ;
- Étudier la transposition des coopérations propres au secteur culturel (prix unique, CNC, intermittence...) au reste de la société.

Accompagner les logiques écologiques et coopératives

- Favoriser les transports en commun pour les pratiques culturelles (gratuité, billetterie incitative...) ;
- Lutter contre la course au gigantisme en soutenant des festivals et propositions artistiques de proximité ;
- Encourager la sobriété des productions (cinéma, théâtre, arts plastiques...) et la mise en cohérence de leur diffusion ;
- Revoir les critères d'attribution de soutien à la création artistique en y intégrant l'éthique, l'écologie et les logiques coopératives ;
- Soutenir les réseaux de travailleur-euse-s de la Culture, les logiques coopératives ainsi que l'emploi et la formation dans toutes les branches du secteur culturel ;
- Soutenir la restauration et la conservation face aux enjeux climatiques ;
- Refonder une politique archéologique publique porteuse d'avancées scientifiques et créatrice d'emplois.
- Garantir la diffusion des œuvres soutenues par des financements publics jusqu'à la fin de leur exploitation.

Ouvrir la Culture à un métissage planétaire

- Décoloniser les savoirs et les arts, y compris dans les collections et institutions ;
- Proposer une politique de soutien accrue aux échanges artistiques non-marchands avec les pays du Sud global, axée sur la réciprocité ;
- Transformer la notion de Francophonie en un espace de dialogue interculturel et de soutien à la diversité linguistique au-delà de la seule langue française, en phase avec la proposition de soutenir les langues régionales en France.

5. FAIRE CULTURE, FAIRE SOCIÉTÉ

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les syndicats ont pleinement investi le champ culturel faisant des arts et de la culture, les premiers outils d'émancipation collective des travailleur-euse-s. Aujourd'hui avec la marchandisation croissante de la vie culturelle et la perte d'influence des corps intermédiaires, il y a urgence à réinvestir les pratiques culturelles au cœur du monde du travail. Si les pratiques culturelles se diffusent dans la société française, les inégalités socio-économiques se renforcent chez les plus précaires et les plus isolés. Nos quotidiens dans l'entreprise et au travail sont des espaces communs à repenser, des temps à mettre en récit et à transformer, y compris par le fait culturel.

Au delà du cadre de l'entreprise, et, car le salariat n'est pas la seule modalité du travail, il devient essentiel de repenser les espaces du quotidien comme des lieux potentiels de création et de partage. Cette ambition suppose d'élargir la réflexion aux gouvernance et conditions d'accès aux lieux culturels.

Aujourd'hui, dans nos quartiers, nos villes et nos villages, il est de plus en plus difficile d'avoir accès à des salles pour nous rassembler mais aussi pour créer et faire vivre la culture. Cette nouvelle étape de la décentralisation doit se concrétiser par le soutien à l'émergence de lieux à partir du tissu des projets d'éducation populaire et des tiers lieux culturels.

Ces scènes-salles de proximité devront être des lieux de vie culturelle en étant propriété de tou-te-s les habitant-e-s. Elles apporteront un nouveau souffle dans la relation art-éducation populaire, enseignants et monde de la recherche scientifique et devront intégrer l'ensemble des nouvelles manières de faire vivre nos cultures populaires (fêtes, numériques, sonores...), faire croiser les savoirs populaires et universitaires à la faveur de l'émancipation des personnes et du dialogue interculturel.

Ré-inscrire l'Art et la Culture dans le monde du travail

- Mettre en place un système d'incitation des CSE vers des pratiques culturelles locales et non marchandes ;
- Repenser le mécénat d'entreprise culturelle pour favoriser le financement de la diversité culturelle et la culture dans les territoires en lien avec les salariés des entreprises ;
- Favoriser le développement de permanence artistiques en entreprise et de lieu dédié à la rencontre ;
- Construire avec les syndicats une politique culturelle dans le monde du travail ;
- Soutenir les initiatives qui valorisent la culture des métiers et leur rayonnement.

Construire des maisons d'arts et de rencontres pour tous-te-s

- Soutenir le rôle des musées comme lieux de débat sur l'histoire (décolonisation, questions identitaires, etc.) ;
- Renforcer les politiques d'accessibilité (gratuité totale, investissement pour l'inclusion de tous-te-s) ;
- Promouvoir les usages multiples pour des lieux au delà du culturel ;
- Ouvrir la gouvernance des établissements culturels aux citoyens.

6. LIBÉRER LES MÉDIAS!

Jamais, depuis des décennies, notre démocratie n'a été aussi vulnérable. L'information – ce bien commun qui devrait éclairer le débat public – est aujourd'hui confisquée. Confisquée par une poignée de milliardaires qui façonnent le récit national selon leurs intérêts privés ; confisquée aussi par une extrême droite surmédiatisée, organisée et déterminée à imposer sa vision du monde par la peur et le mensonge. Outre cette double confiscation, les réseaux sociaux, possédés par les Gafam, colportent fake news, désinformation et confusion, polluent le débat public au seul profit des puissants. Face à cette offensive, les citoyen-ne-s sont trop souvent réduits-e-s au rôle de spectateurs-trices d'un paysage médiatique verrouillé, où le pluralisme s'étiole et où la confiance s'effondre. Mais rien n'est inéluctable.

Partout dans le pays, des rédactions se battent, des médias indépendants émergent, des citoyen-ne-s inventent de nouvelles formes de journalisme, de coopération et de partage des savoirs. C'est cette énergie démocratique qu'il faut aujourd'hui amplifier.

Ce programme affirme un choix clair : reprendre collectivement le pouvoir sur l'information, briser les logiques de concentration, ouvrir grand les portes de la gouvernance, et faire des médias un espace vivant où s'expriment toutes les voix, toutes les cultures, toutes les réalités sociales.

Inspiré par les expériences citoyennes déjà à l'œuvre, nous proposons de reconstruire un écosystème médiatique réellement indépendant, démocratique et créatif – un écosystème capable de tenir tête aux puissances économiques comme aux projets autoritaires.

Libérer les médias, c'est libérer la démocratie. C'est refuser que la peur, la haine ou l'argent dictent ce que nous avons le droit de voir, de lire, de comprendre. C'est redonner aux citoyen-ne-s le pouvoir d'écrire leur propre récit collectif.

Défendre et réformer l'audiovisuel public

- Réaffirmer l'importance d'un service public de l'audiovisuel doté d'un financement pérenne ;
- En faire un véritable outil de d'information, d'éducation et de divertissement, ses fonctions initiales, tout en promouvant le pluralisme et la diversité ;
- Faire entrer les organisations représentatives des salariés et du public dans sa gouvernance ;
- Réformer l'autorité de régulation (ARCOM) et garantir son indépendance, y intégrer des représentants des salariés et du public.

Lutter contre la concentration des médias et démocratiser leur gouvernance

- Mettre fin à la concentration des médias en promulguant une loi anti-concentration en définissant des seuils de concentration, limitant le pouvoir des actionnaires majoritaires et donnant une part de pouvoir aux salariés et aux publics ;
- Créer des « sociétés de média » à but non lucratif où les éventuels profits sont réinvestis dans le projet éditorial.

Soutenir un réel pluralisme de l'information

- Refondre le système d'aide à la presse pour qu'il favorise la diversité et non les grands groupes déjà puissants ;
- Soutenir la presse indépendante, locale et en ligne, notamment les médias participatifs de proximité, à travers un fonds public dédié géré de manière indépendante par des professionnel et des citoyens.

Imposer et protéger l'indépendance des rédactions

- Défendre l'application des chartes déontologiques qui sanctuarise l'éthique professionnelle (exactitude, véracité, honnêteté, équité et impartialité...) comme la Charte d'éthique des journalistes, la déclaration de Munich de 1971, la charte d'éthique des journalistes de la Fédération internationale des journalistes de 2019 ;
- Donner la personnalité juridique aux rédactions et garantir leur indépendance par les chartes juridiquement opposables ;
- Faire appliquer et respecter la loi sur le secret des sources et les lanceurs d'alerte ;
- Défendre les droits sociaux et professionnels des journalistes, lutter contre la précarité de la profession (pigistes, freelance, portage...) par le déploiement d'outils de mutualisation (groupements d'employeurs, coopératives).

Favoriser l'implication citoyenne

- Intégrer les citoyens dans la gouvernance via des coopératives de lecteurs ou des « fonds de dotations citoyens » ;
- Encourager la contribution volontaire type « chèque médias » ou crédit d'impôt pour financer des médias d'intérêt général ;
- Populariser la capacité de recours des citoyens auprès du CDJM (Conseil de déontologie journalistique et de médiation) comme de l'actuelle autorité de régulation (ARCOM).

Soutenir la recherche et l'éducation aux médias

- Développer l'éducation critique aux médias et à l'information, incluant les réseaux sociaux, dès le collège ;
- Renforcer la recherche en économie des médias et s'appuyer sur ses travaux pour réformer le secteur.

Construire un numérique transparent, éthique et partagé

- Réguler les plateformes au niveau français comme européen et obtenir la transparence des algorithmes ;
- Interdire l'utilisation des données personnelles des utilisateurs des plateformes ;
- Soutenir le développement du logiciel libre, des réseaux sociaux éthiques et des communs numériques : open sources, intelligence collective, etc.



Site web : www.l-apres.fr
Courriels : culture@l-apres.fr ou contact@l-apres.fr

